

Spécificités comptables des exploitations agricoles en société

Objectifs

Permettre aux agriculteurs d'identifier le sens des écritures comptables et opérations extra comptables spécifiques aux sociétés et d'en mesurer les enjeux pour la société ainsi que pour chaque associé.

Pré-requis

Etre en GAEC, EARL, SCEA ou avoir un projet d'association sous une de ces 3 formes juridiques. Avoir déjà saisi et clôturé un exercice comptable en exploitation individuelle ou en société.

Contenu

- Points communs et différences sur les aspects fiscaux, juridiques et sociaux entre GAEC, EARL et SCEA.
- Valeur juridique et aspects législatifs des statuts, règlements intérieurs et procès verbaux d'assemblée générale.
- Analyse par les stagiaires de leurs situations
- Descriptif des comptes du plan comptable spécifiques aux sociétés
- Les écritures comptables spécifiques aux sociétés (quand, pourquoi, comment ?)
- Lecture d'un compte de résultat et d'un bilan d'une exploitation en société
- Modalités de partage du résultat et lien avec le P.V. d' A.G.
- Processus de calcul du revenu agricole de chaque associé à partir du résultat de la société.

Bilan de formation en fin de journée

Une attestation de présence sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 28/09/2017

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA
nous contacter pour les tarifs

Plus de renseignements

Lina MORAIN
afocg11@interafocg.org

AFOCG 11
Maison paysanne
12 rue des genets
11 300 LIMOUX

06 56 66 06 58

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

02 oct 2017
09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison paysanne
11300 Limoux

Lina MORAIN

Formatrice en comptabilité gestion

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____